

Je participe au développement des énergies renouvelables

Par mon action, j'accompagne le développement des énergies renouvelables sur le territoire :

- panneaux photovoltaïques
- éolien
- hydrogène

et je contribue à faire émerger les futurs projets, comme la mobilité verte avec Zé:PAR, le cadastre solaire, un écosystème hydrogène et tous ceux à venir.

L'emprunt obligataire en détail

Vous prêtez directement à Cœur du Pays-Haut en souscrivant à son emprunt obligataire via la plateforme Collecticity:

- Emission: 300000 €.
- Souscription sans frais : part de 50 à 5000 €
- Ouverture des souscriptions: 17 mai 2022
- Durée: 5 ans
- Rémunération annuelle: 2,5 % brut
- Remboursement amortissable à annuité constante
- Fiscalité des intérêts: selon revenus ou maximum 30 % (Prélèvement Forfaitaire Unique)
- Toutes les démarches fiscales (impôts / prélèvements sociaux) sont effectuées par Collecticity: vous n'aurez aucune formalité à accomplir.



UN LABEL CROISSANCE VERTE

Notre projet a reçu pour l'occasion de cette démarche participative le label "Financement Participatif pour la Croissance Verte" du Ministère de la transition écologique et solidaire, gage de qualité et de transparence de notre projet et de la démarche participative qui l'accompagne.



Vous **voulez agir** maintenant pour lutter contre le réchauffement climatique?
Flashez-moi à partir du 17 mai ou allez sur: www.bit.ly/coeur-pays-haut

en partenariat avec



Lettre éditée par la
Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut
Directeur de publication : Daniel Matergia

Tirage 12 000 exemplaires
Imprim'Vert sur papier certifié PEFC



Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut

Bureaux administratifs:

1 rue du Colonel Fabien • 54490 PIENNES • 03 82 21 73 11

Siège: 71 route de Briey • 54560 AUDUN-LE-ROMAN • 03 82 21 59 00

coeurdupayshaut.fr • facebook.com/comcomcoeurdupayshaut

